



**Pacte international
relatif aux droits
civils
et politiques**

Distr.
GÉNÉRALE

CCPR/SP/50/Add.2
18 septembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RÉUNION DES ÉTATS PARTIES
Dix-septième session
New York
7 octobre 1997

ÉLECTION, EN APPLICATION DES ARTICLES 28 À 34 DU PACTE
INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS CIVILS ET POLITIQUES,
DESTINÉE À POURVOIR UN SIÈGE DEVENU VACANT AU COMITÉ
DES DROITS DE L'HOMME

Note du Secrétaire général

Additif

En ce qui concerne la liste des candidats qui figure à l'annexe II du document CCPR/SP/50, la Mission permanente de la Jordanie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a informé le Secrétariat, dans une note datée du 16 septembre 1997, que le Gouvernement jordanien avait décidé de retirer la candidature de M. Mohammed Tarawneh aux prochaines élections au Comité des droits de l'homme.
